

Sommaire

Editorial 2



Dossier : 2 à 7

LES DROITS D'AUTEUR

La démocratie culturelle à
l'heure d'Internet

La FNCC

Dominique Lahary

L'ADAMI

FNCC

Enseignements artistiques 8

Les médiathèques de
La Roche-sur-Yon en réseau 10

La FNCC
dans de nouveaux murs 11

ACTUALITES

Le festival Mira 9

Semaine de la langue
française 11

Directeur de la publication :

Florian Salazar-Martin

Rédacteur en chef :

Véronique Guyonnaud

Rédaction : Sophie Pujas sophiepujas@yahoo.fr

Réalisation : yo!

Impression : C. Rizzi BP 222

42013 Saint-Étienne cedex 1

novembre/décembre 2005

Commission paritaire des publications et

agence de presse en cours. N° ISSN 1266-6211

FNCC

BP 124 - 42003 Saint-Étienne cedex 01

Tél. : 04 77 41 78 71 - Télécopie : 04 77 38 20 48

courriel : FNCC@wanadoo.fr

édito

Bienvenue à 2006 pour aller de l'avant !

L'année 2005 s'est terminée par le débat à l'Assemblée Nationale sur le droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information. La FNCC, vous le savez, avec l'AMF, est intervenue fortement sur le sujet. Comment en effet, le projet de loi pourrait-il être voté tel quel alors qu'il va porter un coup important aux collectivités territoriales ? Échanges, dans ce numéro développe notre argumentation. La raison doit l'emporter et comme le permet la directive européenne, la loi doit exclure de la perception des droits, les espaces publics locaux et tout particulièrement les bibliothèques.

2005 a été une année forte pour notre Fédération, du changement de siège aux différents colloques, séminaires et rencontres, en passant par la mise en place des délégués régionaux, l'activité a été soutenue.

2006 s'annonce tout aussi dynamique. Signe de cet élan, la co-signature - Ministère de la culture, ADF, Association Culture et Départements et FNCC - de la charte des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant. Charte dans l'élaboration de laquelle nous avons pris toute notre part depuis plusieurs mois. Il s'agit d'un document important qui va servir de base à l'indispensable partenariat sur le terrain. La FNCC prendra également toute sa part dans la réflexion sur les musiques actuelles, puisqu'elle est membre du conseil supérieur des musiques actuelles que le Ministre de la Culture vient d'installer, elle y est représentée par notre collègue et vice président Jean-François BURGOS.

Dans les mois qui viennent, de nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà fixés, nous vous informerons très bientôt du programme de l'année. Dans un souci d'une plus large écoute des adhérents, plusieurs rencontres régionales sont déjà prévues, celle de la région Bretagne vient de se tenir. Dans le même but, notre centre de formation met en place des sessions diversifiées sur le patrimoine, les arts de la rue, les arts du cirque, les enseignements artistiques... autant de domaines où le besoin d'information et d'échanges est grand.

A côté des commissions nationales déjà existantes, une nouvelle commission va voir le jour très prochainement. Elle se préoccupera de l'importante question du patrimoine, Chantal ERNOULT, maire-adjointe à la culture du Havre, dont la Ville a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, en sera la responsable.

Dernière bonne nouvelle, notre site Internet totalement repensé par la commission communication présidée avec brio par Véronique GUYONNAUD, sera bientôt opérationnel. Vous le voyez, des projets, des actions en perspective avec la volonté d'être aux plus près de vos préoccupations et je sais qu'elles sont nombreuses.

Je veux terminer en vous souhaitant une excellente année.

Tous mes vœux de santé et de bien-être.

Le Président

Florian SALAZAR-MARTIN